



DOLLARAMA INC.

RAPPORT DE GESTION

Premier trimestre clos le 2 mai 2021

9 juin 2021

Le présent rapport de gestion, daté du 9 juin 2021, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, la performance et les facteurs de risque de Dollarama inc. (les termes « Dollarama », « Société », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Société prise collectivement avec ses filiales consolidées). Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021 et les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice 2021 (tel que défini ci-après).

Sauf indication contraire et telles qu'elles figurent aux présentes, toutes les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021 ont été préparées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), tels qu'ils sont établis à la Partie I du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La Société est gérée sur la base d'un seul secteur à présenter. La monnaie de fonctionnement et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société clos le 2 février 2020, « exercice 2021 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 janvier 2021 et « exercice 2022 » désigne l'exercice de la Société qui sera clos le 30 janvier 2022.

L'exercice de la Société se termine le dimanche dont la date est la plus rapprochée du 31 janvier et comporte habituellement 52 semaines.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion portent sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou d'autres événements ou faits nouveaux à venir. Les termes « pouvoir », « s'attendre à », « planifier », « prévoir », « tendances », « indications », « anticiper », « croire », « estimer », « probables », « éventuels » ou « potentiels », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces termes ou autres formulations semblables, visent à signaler des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport de gestion, les énoncés prospectifs spécifiques incluent, sans toutefois s'y limiter, les énoncés portant sur :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de Dollarama et de Dollarcity, ainsi que sur le comportement des consommateurs et sur l'économie en général;
- la situation de trésorerie de la Société;
- le refinancement des billets à taux fixe à 2,337 % (tels que définis ci-après) arrivant à échéance le 22 juillet 2021;
- l'effet d'accroissement de valeur potentiel lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'intention de la Société de racheter des actions dans le cadre de celle-ci;
- l'incidence de la consolidation dans l'industrie du transport maritime sur la capacité de transport et les tarifs en vigueur.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations à la disposition de la direction ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada et en Amérique latine et que la direction a formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue dans l'avenir, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, lesquels sont décrits plus en détail à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2021, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR au www.sedar.com et sur le site Web de la Société au www.dollarama.com : augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi et des coûts supplémentaires liés à la COVID-19), augmentations futures du coût des marchandises (y compris en raison de la hausse des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), augmentations futures des frais de livraison et de transport, incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, augmentation des coûts ou interruption du flux de marchandises importées (y compris en raison de l'éclosion de la COVID 19 à l'échelle mondiale), incapacité de maintenir son image de marque et sa réputation, perturbation dans le réseau de distribution, freintes de stocks, incapacité de renouveler les baux de ses magasins, de ses entrepôts et du siège social à des conditions favorables, incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts et le centre de distribution en temps opportun, caractère saisonnier, acceptation par le marché des marques maison, incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, fluctuations du taux de change, pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, niveau d'endettement et incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, modification de la solvabilité et de la notation et hausse potentielle du coût du capital, risque de taux d'intérêt relatif à la dette à taux d'intérêt variable, concurrence dans le secteur de la vente au détail, technologies de rupture, conjoncture générale de l'économie, départ de hauts dirigeants, incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, interruptions des systèmes de technologies de l'information, incapacité de protéger les systèmes contre les attaques informatiques, impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès, structure de société de portefeuille, conditions météorologiques défavorables, pandémies ou épidémies, tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, changements climatiques, perturbations géopolitiques et instabilité politique dans les pays étrangers, coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, réclamations en responsabilité du fait des produits et rappels de produits, litiges, conformité sur les plans réglementaire et environnemental et actionnaires militants.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction au sujet de la performance financière de la Société et ils peuvent ne pas être pertinents à d'autres fins; les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. En outre, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion visent à décrire les attentes de la direction en date du 9 juin 2021, et la direction n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

Mesures conformes aux PCGR et mesures hors PCGR

Le présent rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes annexes pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021 ont été établis conformément aux PCGR. Le présent rapport de gestion fait toutefois référence à certaines mesures hors PCGR. Les mesures hors PCGR utilisées par la Société sont les suivantes :

BAIIA	Représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements et comprend la quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
Marge du BAIIA	Représente le BAIIA divisé par les ventes.
Total de la dette	Représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer et les frais d'émission des titres de créance non amortis au titre de la partie courante), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (tel que défini ci-après) et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
Dette nette	Représente le total de la dette, moins la trésorerie.
Résultats non distribués ajustés	Représente le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 2 mai 2021 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Les mesures hors PCGR susmentionnées n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont donc pas susceptibles de se prêter aux comparaisons avec des mesures similaires présentées par d'autres sociétés émettrices. Les mesures hors PCGR fournissent aux investisseurs une mesure supplémentaire de la performance opérationnelle et de la situation financière de la Société et mettent ainsi en évidence les tendances dans ses activités de base que les mesures conformes aux PCGR, à elles seules, ne permettraient pas nécessairement de faire ressortir. À l'exception des résultats non distribués ajustés, ces mesures servent à combler l'écart entre l'information financière à vocation externe selon les PCGR et l'information financière à vocation externe adaptée au secteur de la vente au détail, et elles ne sauraient être considérées isolément ni se substituer à des mesures de la performance financière calculées selon les PCGR. La direction a recours aux mesures hors PCGR pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels, pour évaluer la capacité de la Société à prendre en charge le service futur de la dette, nos dépenses d'investissement et nos besoins en fonds de roulement, et pour évaluer la performance de la haute direction. La direction a recours au total de la dette et à la dette nette pour calculer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins en trésorerie futurs et les ratios d'endettement de la Société. Les résultats non distribués ajustés sont une mesure hors PCGR qui illustre les résultats non distribués sans l'incidence de l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 jusqu'au 2 mai 2021 par rapport ii) à la valeur comptable de ces actions ordinaires. La Société pense que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées s'appuient fréquemment sur des mesures hors PCGR pour évaluer les émetteurs. Se reporter à la rubrique « Principales informations financières consolidées » du présent rapport de gestion pour consulter un rapprochement des mesures hors PCGR utilisées et présentées par la Société avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Faits nouveaux

Unités d'actions liées au rendement

Le 30 mars 2021, à la suite des recommandations du comité des ressources humaines et de la rémunération, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration ») a approuvé l'introduction d'un nouvel élément lié au rendement au régime incitatif à long terme (« RILT ») de la Société, soit les unités d'actions liées au rendement (« UAR »), devant être attribuées annuellement en même temps que les options sur actions. Les attributions aux termes du RILT sont maintenant effectuées de sorte qu'en tout temps les UAR représentent au moins 50 % de la valeur en dollars cible des attributions aux termes du RILT. Peu après la date de détermination de l'acquisition des droits, après l'expiration de la période de rendement de trois ans de chaque attribution, les UAR seront réglées en actions ordinaires de la Société achetées sur le marché libre. L'acquisition des droits est fonction de la réalisation des objectifs de rendement établis au moment de l'attribution par le conseil d'administration.

Dividende en trésorerie trimestriel

Le 9 juin 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Mise à jour relative à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 qui perdure et les diverses mesures prises par les gouvernements provinciaux pour faire face à la troisième vague ont continué de se répercuter sur les habitudes de consommation et les ventes de Dollarama au premier trimestre de l'exercice 2022. Ces mesures comprenaient un décret ordonnant de rester à domicile et une interdiction de vendre des biens non essentiels en Ontario, où environ 40 % des magasins de la Société sont situés, avec prise d'effet le 8 avril 2021, ce qui a eu une incidence immédiate et soutenue sur les ventes pour le reste du trimestre et par la suite.

Dans ce contexte, Dollarama continue d'appliquer un vaste éventail de mesures pour favoriser la santé et la sécurité de tous ses employés dans l'ensemble de ses activités et de ses clients qui fréquentent ses magasins. Outre les différentes mesures de nettoyage, de désinfection et de distanciation physique, des protocoles stricts sont toujours en vigueur afin de réduire au minimum les risques pour les employés et les clients en cas d'infection prouvée ou probable à la COVID-19.

Les coûts directs liés aux protocoles de COVID-19 suivis par Dollarama pour soutenir ses employés et protéger la santé et la sécurité des clients et des employés ont totalisé environ 18,3 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2022, et le montant total est comptabilisé dans les frais généraux et administratifs (tels que définis ci-après). Ce montant ne rend pas compte des coûts indirects de la pandémie de COVID-19, comme les ventes perdues.

Aperçu

Nos activités

Au 2 mai 2021, la Société exploitait 1 368 magasins au Canada, dont un nombre net de 12 nouveaux magasins ouverts au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, et elle continue d'étendre son réseau partout au pays. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, un petit nombre de magasins ont été temporairement fermés à la fin du trimestre, principalement en Ontario et dans des centres commerciaux, où la majorité des autres commerces étaient fermés à ce moment et où un autre magasin Dollarama à proximité était ouvert.

Les magasins ont une superficie moyenne de 10 336 pieds carrés, et ils proposent un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers, notamment des articles de marque maison et de marques nationales, tous à prix attractifs. La marchandise est vendue soit individuellement, soit en lots, à des prix fixes d'au plus 4,00 \$. Tous les magasins sont exploités par la Société, ce qui permet d'offrir une expérience de magasinage uniforme. Bon nombre des magasins sont situés dans des endroits achalandés, que ce soit dans des régions métropolitaines, dans des villes de taille moyenne ou dans des petites villes.

La Société exploite un magasin en ligne en vue d'offrir plus de commodité à ses clients canadiens – tant les particuliers que les entreprises – qui souhaitent acheter des produits en grande quantité, ce qui n'est pas toujours possible en magasin. Une sélection de produits parmi la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers sont offerts en vente sur la plateforme en ligne, à la caisse seulement.

La stratégie de la Société consiste à faire progresser les ventes, le résultat d'exploitation, le résultat net et le résultat par action ainsi que les flux de trésorerie en augmentant son réseau de magasins au Canada et en offrant un vaste éventail d'articles à prix attractifs à une large clientèle. La Société vise à maintenir et à améliorer continuellement l'efficacité de ses activités.

Par ailleurs, la Société exerce des activités en Amérique latine par l'intermédiaire de sa participation de 50,1 % dans Dollarcity, un détaillant à bas prix latino-américain dont le siège social est situé au Panama. Dollarcity propose un vaste éventail de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers à des prix fixes d'au plus 3,00 \$ US (ou l'équivalent en monnaie locale) dans ses magasins situés au Salvador et au Guatemala et à des prix en monnaie locale équivalant à au plus 4,00 \$ US dans ses magasins situés en Colombie. Au 31 mars 2021, Dollarcity comptait au total 279 magasins, dont 156 en Colombie, 54 au Salvador et 69 au Guatemala. Après la fin de son trimestre, Dollarcity a ouvert son premier magasin au Pérou.

Faits saillants du premier trimestre de l'exercice 2022

Comparativement au premier trimestre de l'exercice 2021 :

- les ventes ont augmenté de 13,0 % pour s'établir à 954,2 M\$;
- les ventes des magasins comparables¹⁾ (compte non tenu des magasins temporairement fermés) ont augmenté de 5,8 %;
- la marge brute¹⁾ s'est établie à 42,3 % des ventes, comparativement à 41,3 % des ventes;
- le BAIIA¹⁾ s'est accru de 16,1 % pour s'établir à 248,2 M\$, soit 26,0 % des ventes, comparativement à 25,3 % des ventes;
- le résultat d'exploitation a augmenté de 18,1 % et s'est chiffré à 176,8 M\$, soit 18,5 % des ventes, comparativement à 17,7 % des ventes;
- les coûts directs supplémentaires liés à la COVID-19 se sont chiffrés à 18,3 M\$, comparativement à 15,0 M\$ encourus au cours des six dernières semaines du trimestre correspondant;
- le résultat net dilué par action ordinaire a augmenté de 32,1 % pour s'établir à 0,37 \$, alors qu'il était de 0,28 \$;
- la Société a ouvert un nombre net de 12 nouveaux magasins, comparativement à un nombre net de 10 nouveaux magasins.

Perspectives

Étant donné l'incertitude persistante causée par la pandémie de COVID-19, la Société ne présente que des prévisions restreintes pour l'exercice 2022. Le communiqué de presse daté du 9 juin 2021, dans sa rubrique « Perspectives et incidence de la COVID-19 », présente les attentes de la direction à l'égard du nombre net de magasins qui seront ouverts et des dépenses d'investissement pour l'exercice 2022. Il est accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Éléments ayant une incidence sur les résultats d'exploitation

Ventes

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits ou de la prestation de services à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

Toutes les ventes sont fermes. Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction des taxes de vente, des rabais et des remises. Les cartes-cadeaux vendues sont comptabilisées à titre de passif et les produits des activités ordinaires s'y rattachant sont comptabilisés lorsque les cartes-cadeaux sont échangées.

Les ventes se composent des ventes des magasins comparables et des ventes des nouveaux magasins ainsi que des ventes à des tiers.

Les ventes des magasins comparables sont définies comme étant celles des magasins Dollarama, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principaux moteurs des ventes des magasins comparables sont les variations du nombre de transactions et du montant moyen des transactions. Pour accroître les ventes des magasins comparables, la Société met l'accent sur une offre de marchandises de qualité et diversifiées à des prix attrayants dans des magasins bien aménagés, uniformes et faciles d'accès.

¹⁾ Le lecteur est prié de se reporter aux notes de la rubrique « Principales informations financières consolidées » du communiqué de presse pour obtenir la définition de ces éléments et, s'il y a lieu, un rapprochement avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable.

Dollarama International inc. (« Dollarama International »), filiale entièrement détenue par la Société, peut conclure des ententes avec des clients en vue de la vente de produits à des consommateurs situés à l'extérieur du Canada. Lorsque la Société agit pour son propre compte, elle comptabilise les produits des activités ordinaires selon les montants facturés aux clients. Lorsqu'elle agit à un autre titre, la Société comptabilise le montant net qu'elle conserve en tant que produit des activités ordinaires.

Les ventes de Dollarama International aux clients se composent des ventes de marchandises à Dollarcity. À la suite de l'acquisition par Dollarama International d'une participation de 50,1 % dans Dollarcity le 14 août 2019, la Société continue, par l'intermédiaire de Dollarama International, de partager son expertise commerciale, de fournir divers services et d'intervenir à titre de principal fournisseur de produits pour Dollarcity, soit pour son propre compte, soit comme intermédiaire, aux termes de la convention de licence et de services conclue entre les parties en février 2013 (« la convention de licence et de services »).

Par le passé, la Société a enregistré les ventes les plus importantes au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisée en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente aussi en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais les ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières dans le cours normal des activités. Les restrictions imposées par les autorités provinciales aux détaillants dans le cadre de la pandémie de COVID-19 en réaction à la forte augmentation du nombre de cas partout au pays, y compris un décret ordonnant de rester à domicile et une interdiction de vendre des biens non essentiels en Ontario à compter du 8 avril 2021, continuent d'avoir un effet néfaste sur l'achalandage dans les magasins et les ventes à ce jour, comme il est expliqué plus loin. Se reporter à la rubrique du rapport de gestion annuel daté du 31 mars 2021 intitulée « Risques et incertitudes » pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Coût des produits vendus

Le coût des produits vendus comprend principalement le coût des stocks achetés, la portion variable et non indexée des frais d'occupation des magasins qui sont exclus des obligations locatives aux termes de la norme IFRS 16, et les frais de transport (qui sont en grande partie variables et proportionnels aux volumes de nos ventes) ainsi que les frais d'occupation des entrepôts et du centre de distribution. Le cas échéant, nous constatons les ristournes accordées par les fournisseurs en fonction du volume de nos achats lorsqu'il est probable que ces ristournes seront reçues et que le montant peut raisonnablement être estimé. Les ristournes sont portées en déduction du coût d'acquisition des stocks ou, si les stocks visés ont été vendus, en réduction du coût des produits vendus.

Bien que les hausses des coûts puissent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre grille de prix multiples nous procure une certaine marge de manœuvre pour composer rapidement avec la hausse des coûts. Nous arrivons habituellement à réduire le coût des produits vendus en nous approvisionnant essentiellement auprès de fournisseurs étrangers à bas prix. Pour l'exercice 2021, les achats effectués directement auprès de fournisseurs étrangers représentaient 53 % des achats. Bien que nous continuions de nous approvisionner majoritairement en Chine, nous achetons à l'heure actuelle des produits provenant de plus de 25 pays différents.

Comme la Société achète des marchandises libellées en devises autres que le dollar canadien, le coût des produits vendus fluctue en fonction du cours de certaines devises par rapport au dollar canadien. Plus particulièrement, la grande majorité de nos marchandises importées proviennent de Chine et sont payées en dollars américains. Par conséquent, le coût des produits vendus est touché indirectement par les fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain et, directement, par celles du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Bien que nous concluons des contrats de change à terme et des colliers à coût nul en vue de couvrir une partie importante de notre exposition aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien (généralement de 9 à 12 mois d'avance), nous ne réalisons aucune opération de couverture relativement aux fluctuations du renminbi chinois par rapport au dollar américain.

Les frais de livraison et de transport, y compris les suppléments pour frais de transport, constituent également une composante importante du coût des produits vendus. Tout d'abord, lorsque le prix du carburant fluctue, les frais de livraison et de transport augmentent ou diminuent, selon le cas, parce que les transporteurs nous transfèrent généralement ces variations de prix. Étant donné la grande volatilité du prix du carburant, il est difficile de prévoir les suppléments pour carburant que nous pourrions nous voir imposer par nos transporteurs. De plus, les frais de transport de marchandises vers le Canada sont influencés par l'évolution de la dynamique du secteur du transport maritime, plus particulièrement par la vague de regroupements observée dans le secteur du transport par conteneurs ces dernières années, laquelle continue de se répercuter sur la capacité de transport et sur les tarifs en vigueur, particulièrement dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les frais d'occupation compris dans le coût des produits vendus de la Société se composent principalement de la portion variable et non indexée des charges qui sont exclues des obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les paiements de loyers fixes et indexés sont comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes d'IFRS 16. Les frais d'occupation ont généralement augmenté au fil des ans. La direction estime qu'elle est généralement en mesure de négocier les modalités de ses baux à des conditions commerciales concurrentielles et ne prévoit pas de hausses significatives des taux à court et à moyen terme. Il est actuellement trop tôt pour déterminer l'incidence qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les tarifs de location des biens immobiliers commerciaux. Habituellement, les baux des magasins sont signés pour des durées de dix ans, avec option de reconduction pour une ou plusieurs périodes additionnelles de cinq ans.

Nous nous efforçons de maintenir une marge brute durable à un niveau qui, à notre avis, nous permet d'atteindre un équilibre sain entre la maximisation du rendement pour les actionnaires et l'offre d'une valeur attrayante pour nos clients. La marge brute varie d'un trimestre à l'autre par suite des variations des marges sur les produits, puisque nous renouvelons environ 25 % à 30 % de notre offre annuellement, ou par suite des variations des frais de logistique et de transport, entre autres facteurs. La marge brute de l'exercice en cours subit également l'incidence de la modification de la composition des ventes dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins

Les frais généraux, frais d'administration et charges d'exploitation des magasins (les « frais généraux ») sont composés des coûts de la main-d'œuvre, qui sont essentiellement variables et proportionnels au volume de nos ventes, ainsi que des coûts d'entretien général des magasins, des salaires et des charges sociales des employés du siège social et des membres de l'équipe de direction des magasins, des charges d'administration des bureaux, des honoraires et d'autres charges connexes, qui sont tous essentiellement fixes. Bien que le salaire horaire moyen des employés de nos magasins soit plus élevé que le salaire minimum prévu par la loi, une augmentation importante de ce dernier aurait une incidence considérable sur les charges salariales, à moins que cette incidence ne soit contrebalancée par des améliorations de la productivité et par d'autres réductions de coûts des magasins.

Certaines provinces canadiennes ont instauré des hausses notables du salaire minimum prévu par la loi à l'exercice 2021 et quelques autres ajustements sont entrés en vigueur depuis le début de l'exercice 2022. Les ajustements du salaire minimum qui s'écartent de la formule fondée sur la variation d'une année à l'autre de l'indice des prix à la consommation (« IPC ») créent de l'imprévisibilité, ce qui pose des défis supplémentaires pour les détaillants.

Facteurs économiques et facteurs propres au secteur ayant une incidence sur la Société

La Société exerce ses activités dans le secteur de la vente au détail à bas prix, secteur extrêmement concurrentiel sur le plan des prix, de l'emplacement des magasins, de la qualité de la marchandise, de la gamme de produits et de leur présentation, de la régularité des stocks et du service à la clientèle. En plus de la concurrence livrée par les autres magasins à un dollar, la Société fait face à une concurrence encore plus vive de la part des magasins à prix modiques et à escompte, des dépanneurs et des grandes surfaces qui exercent leurs activités au Canada, dont bon nombre sont situés dans des secteurs où elle est aussi présente, offrent des produits essentiellement similaires à ceux qu'offre Dollarama et consacrent des efforts importants à la publicité et au marketing. De plus, en raison de la vaste gamme de marchandises générales, de produits de consommation courante et d'articles saisonniers qu'elle offre, la Société subit la concurrence de divers détaillants spécialisés, notamment des détaillants offrant des articles de bureau, des articles de quincaillerie, des articles pour la maison, des produits d'hygiène et de beauté et du matériel d'art et d'artisanat, lesquels font partie des produits qu'offre également la Société. En outre, la Société livre concurrence à certaines autres entreprises pour l'obtention des meilleurs emplacements où installer ses magasins au Canada et pour attirer et conserver du personnel qualifié.

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation rapide de la maladie à coronavirus (« COVID-19 ») était devenue une pandémie. Par la suite, les autorités de tous les territoires où Dollarama exerce des activités ont imposé des mesures strictes en vue de ralentir la transmission du virus lors de la première vague au printemps 2020, de nouveau en décembre 2020 alors que le Canada a enregistré une résurgence des infections à la COVID-19 dans le contexte d'une deuxième vague, puis encore une fois en avril 2021 alors que des variants se propageaient rapidement et que le Canada entrait dans une importante troisième vague, qui se poursuit. Ces mesures comprenaient notamment des restrictions de voyage, des mesures d'auto-isollement, des décrets ordonnant de rester à domicile, la fermeture temporaire des commerces et des services non essentiels, des interdictions temporaires de vente de biens non essentiels, des couvre-feux, des limites sur le nombre de clients en magasin et d'autres exigences de distanciation physique. Des mesures semblables ont été prises dans les pays où Dollarama exerce ses activités.

L'achalandage dans les magasins Dollarama et Dollarcity continue à ce jour de subir l'incidence négative de ces mesures.

Dollarama a été reconnue comme un commerce essentiel au Canada, tout comme Dollarcity au Salvador, au Guatemala et en Colombie. La Société demeure engagée à maintenir ses magasins ouverts et bien approvisionnés en produits d'usage courant à prix abordables ainsi qu'à offrir la même proposition de valeur attrayante à ses clients, et ce, en veillant à ce que les mesures appropriées soient en place pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et de ses clients.

Dès le début de la pandémie de COVID-19, la Société a mis en place des stratégies d'atténuation, des plans d'urgence et plusieurs mesures préventives pour protéger la santé et la sécurité de ses employés et de ses clients. De plus, la Société surveille en continu les impacts de la pandémie sur ses chaînes d'approvisionnement locales et internationales et sur ses activités au Canada et en Amérique latine. Les mesures adoptées par la Société en réaction à la pandémie de COVID-19, les mesures mises en œuvre par les différents ordres de gouvernement, qui ont continué d'évoluer jusqu'à maintenant, et leurs répercussions sur les activités, les charges d'exploitation, l'achalandage dans les magasins ainsi que sur la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les résultats financiers de la Société tant qu'elles demeureront en vigueur. De plus, la dégradation de la conjoncture économique pourrait conduire à une détérioration du bilan des consommateurs susceptible de se répercuter sur les habitudes de consommation et d'avoir un effet néfaste sur la performance financière de la Société.

Au cours des dernières semaines, les provinces canadiennes ont commencé à annoncer des plans de réouverture progressive avant l'été, en fonction de l'évolution des taux de vaccination et de l'amélioration des principaux indicateurs de santé publique et de soins de santé.

Bien que les campagnes de vaccination soient bien amorcées, il est encore difficile d'estimer de manière fiable la durée, la gravité et l'étendue des répercussions économiques et sur la santé publique qu'aura la pandémie de COVID-19 sur les activités d'exploitation et les résultats financiers de la Société, tant à court terme qu'à long terme. D'autres résurgences des infections à la COVID-19 partout au Canada et en Amérique latine pourraient forcer les gouvernements à faire marche arrière dans leurs plans de réouverture.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières pour les périodes indiquées. Les principales informations financières consolidées au 2 mai 2021 et au 3 mai 2020 ont été tirées des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et des notes annexes.

(en milliers de dollars et d'actions, sauf les montants par action)

	Périodes de 13 semaines closes	
	2 mai 2021 \$	3 mai 2020 \$
Données sur le résultat		
Ventes	954 246	844 798
Coût des produits vendus	550 806	495 747
Profit brut	403 440	349 051
Frais généraux	158 672	137 738
Dotation aux amortissements	71 402	63 975
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(3 403)	(2 374)
Résultat d'exploitation	176 769	149 712
Coûts de financement	22 146	27 202
Résultat avant impôt	154 623	122 510
Impôt sur le résultat	41 049	36 431
Résultat net	113 574	86 079
Résultat net de base par action ordinaire	0,37 \$	0,28 \$
Résultat net dilué par action ordinaire	0,37 \$	0,28 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :		
De base	309 400	310 281
Après dilution	310 742	312 074
Autres données		
Croissance des ventes d'un exercice à l'autre	13,0 %	2,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	5,8 %	0,7 %
Marge brute ²⁾	42,3 %	41,3 %
Frais généraux en pourcentage des ventes ²⁾	16,6 %	16,3 %
BAIIA ³⁾	248 171	213 687
Marge d'exploitation ²⁾	18,5 %	17,7 %
Dépenses d'investissement	30 370	47 998
Nombre de magasins ⁴⁾	1 368	1 301
Superficie moyenne des magasins (en pieds carrés bruts) ⁴⁾	10 336	10 276
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,0503 \$	0,044 \$

(en milliers de dollars)

**Le tableau suivant présente un rapprochement
du résultat d'exploitation et du BAIIA :**

	Périodes de 13 semaines closes	
	2 mai 2021 \$	3 mai 2020 \$
Résultat d'exploitation	176 769	149 712
Ajouter : Dotation aux amortissements	71 402	63 975
BAIIA	248 171	213 687
Marge du BAIIA ³⁾	26,0 %	25,3 %

**Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA et
des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :**

BAIIA	248 171	213 687
Coûts de financement (déduction faite de la dotation à l'amortissement des frais d'émission de titres de créance)	(14 126)	(19 990)
Comptabilisation de profits sur la fixation du taux des obligations et sur les contrats à terme sur obligations	(78)	(95)
Impôt exigible	(39 925)	(37 632)
Rémunération fondée sur des actions	2 217	1 180
Profit à la modification de contrats de location	(852)	(1 064)
Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(3 403)	(2 374)
	192 004	153 712
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(57 723)	30 820
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	134 281	184 532

Données tirées de l'état de la situation financière

	Aux	
	2 mai 2021 \$	31 janvier 2021 \$
Trésorerie	49 100	439 144
Stocks	629 375	630 655
Total des actifs courants	729 062	1 100 362
Immobilisations corporelles	715 331	709 469
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 367 441	1 344 639
Total de l'actif	3 876 187	4 223 746
Total des passifs courants	1 167 503	1 321 165
Total des passifs non courants	2 568 194	2 567 727
Total de la dette ⁵⁾	1 728 936	1 883 051
Dettes nettes ⁶⁾	1 679 836	1 443 907
Capitaux propres	140 490	334 854

(en milliers de dollars)

	Aux	
	2 mai 2021	31 janvier 2021
	\$	\$
Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et du total de la dette :		
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 1,505 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	-	300 000
Intérêt à payer sur les billets à taux fixe et les billets à taux variable de série 3 (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	15 179	8 051
Total de la dette à long terme	1 590 179	1 883 051
Billets de trésorerie américains (tels que définis ci-après) émis aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (tel que défini ci-après)	138 757	-
Total de la dette	1 728 936	1 883 051

Le tableau suivant présente un rapprochement du total de la dette et de la dette nette :

Total de la dette	1 728 936	1 883 051
Trésorerie	(49 100)	(439 144)
Dette nette⁶⁾	1 679 836	1 443 907

Le tableau suivant présente un rapprochement du déficit et des résultats non distribués ajustés :

	2 mai 2021	31 janvier 2021
	\$	\$
Déficit	(327 431)	(149 983)
Prix payé excédant la valeur comptable des actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	4 068 099	3 792 578
Résultats non distribués ajustés⁷⁾	3 740 668	3 642 595

Le déficit au 2 mai 2021 et au 31 janvier 2021 ne reflète pas une mauvaise performance opérationnelle. Il découle du fait qu'une part importante de la contrepartie en trésorerie pour le rachat d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société est portée en diminution des résultats non distribués et que le cours du marché auquel les actions sont rachetées excède considérablement la valeur comptable de ces actions. Par conséquent, les capitaux propres de la Société aux fins comptables s'établissaient à 140,5 M\$ au 2 mai 2021. La direction estime que le rachat d'actions demeure une stratégie efficace pour créer de la valeur pour les actionnaires et constitue une utilisation appropriée des fonds de la Société.

- 1) La croissance des ventes des magasins comparables constitue une mesure de l'augmentation ou de la diminution, selon le cas, en pourcentage des ventes des magasins, y compris les magasins relocalisés et agrandis, ouverts depuis au moins 13 mois d'exercice complets par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les premiers trimestres de l'exercice 2021 et de l'exercice 2022, la croissance des ventes des magasins comparables ne tient pas compte des magasins qui étaient temporairement fermés.
- 2) La marge brute correspond au profit brut divisé par les ventes. Les frais généraux en pourcentage des ventes correspondent aux frais généraux divisés par les ventes. La marge d'exploitation correspond au résultat d'exploitation divisé par les ventes.
- 3) Le BAIIA, une mesure hors PCGR, représente le résultat d'exploitation plus la dotation aux amortissements. La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les ventes.
- 4) À la clôture de la période.
- 5) Le total de la dette, une mesure hors PCGR, représente la somme de la dette à long terme (y compris l'intérêt à payer au titre de la partie courante), des emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis (le cas échéant) et des autres dettes bancaires (le cas échéant).
- 6) La dette nette, une mesure hors PCGR, représente le total de la dette, moins la trésorerie.
- 7) Les résultats non distribués ajustés, une mesure hors PCGR, représentent le déficit plus l'excédent i) du prix payé pour toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société entre la date d'établissement en juin 2012 et le 2 mai 2021 sur ii) la valeur comptable de ces actions ordinaires.

Résultats d'exploitation

Analyse des résultats du premier trimestre de l'exercice 2022

Suit un aperçu de la performance financière de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2022 comparativement à celle du premier trimestre de l'exercice 2021.

Ventes

La pandémie de COVID-19 qui perdure et les diverses mesures prises par les gouvernements provinciaux pour faire face à la troisième vague ont continué de se répercuter sur les habitudes de consommation et les résultats de Dollarama au premier trimestre de l'exercice 2022. De plus, la période comparable de l'exercice précédent a été marquée par le début de la pandémie, où la Société a connu un bond des transactions au début de mars 2020 alors que les clients ont acheté des volumes de produits de consommation courante plus élevés qu'à l'habitude pour la même période, suivi par une forte baisse des transactions en raison de mesures de plus en plus strictes imposées par les autorités de santé publique partout au Canada.

Dans ce contexte, les ventes du premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 13,0 % pour s'établir à 954,2 M\$, comparativement à 844,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des ventes est attribuable à la croissance du nombre total de magasins au cours des douze derniers mois, qui est passé de 1 301 magasins au 3 mai 2020 à 1 368 magasins au 2 mai 2021, ainsi qu'à l'augmentation des ventes des magasins comparables découlant de la hausse des ventes d'articles saisonniers, y compris les produits pour Pâques et pour le printemps et l'été. Au premier trimestre de l'exercice 2021, au début de la pandémie, la Société avait enregistré des ventes plus élevées de produits de consommation courante et une baisse des ventes d'articles saisonniers.

Pour la période de neuf semaines close le 4 avril 2021, la Société a enregistré une croissance des ventes des magasins comparables de 15,2 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cependant, diverses provinces du Canada ont par la suite imposé des mesures nouvelles ou plus strictes en raison de la forte augmentation du nombre de cas de COVID-19. Ces mesures comprenaient un décret ordonnant de rester à domicile et une interdiction de vendre des biens non essentiels en Ontario, où environ 40 % des magasins de la Société sont situés, avec prise d'effet le 8 avril 2021, ce qui a eu une incidence immédiate et soutenue sur les ventes pour le reste du trimestre. Par conséquent, la croissance des ventes des magasins comparables a reculé à 5,8 % pour le premier trimestre complet de l'exercice 2022. La croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu d'un nombre limité de magasins temporairement fermés, reflète une hausse de 9,3 % du montant moyen des transactions et une diminution de 3,2 % du nombre de transactions. Au premier trimestre de l'exercice 2021, la Société avait enregistré une croissance de 0,7 % des ventes des magasins comparables (compte non tenu des magasins temporairement fermés), soit une augmentation de 22,6 % du montant moyen des transactions et une diminution de 17,9 % du nombre de transactions.

Après la fin du trimestre, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que l'interdiction de vendre des produits non essentiels serait levée le 11 juin 2021. L'interdiction aura donc été en vigueur pendant les cinq premières semaines et demie du deuxième trimestre de la Société, qui se terminera le 1^{er} août 2021.

Les nouveaux magasins, qui ne font pas encore partie des magasins comparables, enregistrent des ventes annuelles d'environ 2,4 M\$ au cours de leurs deux premières années d'activité, et la période moyenne de remboursement du capital investi est d'environ deux ans.

Pour le trimestre, 74,3 % des ventes de la Société provenaient de produits vendus à un prix supérieur à 1,25 \$, comparativement à 71,8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute pour le premier trimestre de l'exercice 2022 s'est établie à 42,3 % des ventes, comparativement à 41,3 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2021. La hausse de la marge brute s'explique par la modification de la composition des ventes, notamment l'augmentation des ventes d'articles à marge plus élevée, comme les articles saisonniers.

La marge brute comprend les ventes faites par la Société à Dollarcity, à titre de fournisseur direct, ce qui représente environ 1 % des ventes totales de la Société, ainsi qu'une marge bénéficiaire nominale. Par conséquent, ces ventes ont eu une incidence négligeable sur la marge brute globale du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Frais généraux

Les frais généraux du premier trimestre de l'exercice 2022 ont augmenté de 15,3 % pour s'établir à 158,7 M\$, alors qu'ils étaient de 137,7 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2021. Les frais généraux pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ont représenté 16,6 % des ventes, comparativement à 16,3 % des ventes pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cet écart de 0,3 % reflète principalement les coûts supplémentaires de 18,3 M\$ engagés au premier trimestre de l'exercice 2022 pour la mise en œuvre des protocoles en lien avec la COVID-19 dans les magasins, soit une incidence de 190 points de base. Au premier trimestre de l'exercice 2021, des coûts de 14,0 M\$ ont été engagés et comptabilisés dans les frais généraux, soit une incidence de 165 points de base, pour la mise en place des protocoles en lien avec la COVID-19 et le versement d'augmentations de salaire temporaires.

Dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements a augmenté de 7,4 M\$, passant de 64,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 à 71,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022. L'augmentation s'explique principalement par l'ouverture de nouveaux magasins, ainsi que par des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation et des investissements dans des projets de transformation de magasins.

Quote-part du résultat net de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, la quote-part de 50,1 % revenant à la Société du résultat net de Dollarcity pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 mars 2021 s'est établie à 3,4 M\$, contre 2,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La participation de la Société dans Dollarcity est comptabilisée comme une entreprise commune selon la méthode de la mise en équivalence.

Coûts de financement

Les coûts de financement ont diminué de 5,1 M\$, passant de 27,2 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 à 22,1 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022. La diminution est principalement attribuable à la réduction du niveau d'endettement moyen, ainsi qu'à la diminution des taux d'intérêt moyens sur la dette.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 4,6 M\$, passant de 36,4 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021 à 41,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2022. Le taux d'imposition prescrit par la loi pour le premier trimestre de l'exercice 2022 était de 26,5 %, contre 26,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021. Le taux d'imposition effectif de la Société pour les premiers trimestres des exercices 2022 et 2021 était, respectivement, de 26,5 % et de 29,7 %. Le taux d'imposition effectif plus élevé pour le premier trimestre de l'exercice 2021 est attribuable à l'inclusion de l'impôt à payer sur le profit sur l'option d'achat à la suite de l'ajustement du prix d'acquisition estimatif de Dollarcity.

Résultat net

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, le résultat net a augmenté à 113,6 M\$, soit 0,37 \$ par action ordinaire après dilution, contre 86,1 M\$, soit 0,28 \$ par action ordinaire après dilution, pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette augmentation du résultat net est principalement attribuable à la hausse des ventes et de la marge brute, qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation des frais généraux, principalement en raison des coûts directs liés à la COVID-19.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2022	Exercice 2021				Exercice 2020		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Données tirées de l'état du résultat net	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	954 246	1 103 668	1 064 201	1 013 592	844 798	1 065 201	947 649	946 405
Résultat net	113 574	173 902	161 871	142 496	86 079	178 717	138 627	143 183
Résultat net par action ordinaire								
De base	0,37 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$	0,45 \$
Après dilution	0,37 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,46 \$	0,28 \$	0,57 \$	0,44 \$	0,45 \$

Dans le passé, nous avons enregistré notre chiffre d'affaires le plus faible au premier trimestre et notre chiffre d'affaires le plus élevé au quatrième trimestre, la plus grande proportion des ventes étant réalisées en décembre. En général, le chiffre d'affaires augmente également en prévision de fêtes comme Pâques, la Saint-Patrick, la Saint-Valentin et l'Halloween, mais nos ventes ne subissent autrement que de légères variations saisonnières, et nous prévoyons que cette tendance se maintiendra. La survenance de conditions météorologiques inhabituellement défavorables ou d'une éclosion, comme celle de la pandémie de COVID-19, qui perturberaient nos activités commerciales ou d'exploitation pendant une période de pointe comme la période des Fêtes ou d'autres fêtes importantes ou pendant une période prolongée pourrait avoir un effet défavorable sur notre réseau de distribution et sur l'achalandage de nos magasins et, de ce fait, avoir des conséquences défavorables significatives sur nos activités et nos résultats financiers. Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2022 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats des autres trimestres ou de l'exercice complet.

Situation de trésorerie et ressources en capital

Flux de trésorerie pour le premier trimestre de l'exercice 2022

(en milliers de dollars)	Périodes de 13 semaines closes		Variation
	2 mai 2021	3 mai 2020	
	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	134 281	184 532	(50 251)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(30 197)	(47 892)	17 695
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(494 128)	295 540	(789 668)
Variation nette de la trésorerie	(390 044)	432 180	(822 224)

Flux de trésorerie – Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 134,3 M\$, comparativement à 184,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette baisse est attribuable à l'affectation accrue du fonds de roulement aux achats de stocks et au paiement des impôts sur le résultat au premier trimestre de l'exercice 2022, comparativement au premier trimestre de l'exercice 2021, au cours duquel le gouvernement canadien avait autorisé le report des paiements d'impôt sur le résultat en raison de la pandémie de COVID-19.

Flux de trésorerie – Activités d'investissement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 30,2 M\$, comparativement à 47,9 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette utilisation moindre est principalement attribuable à la diminution des dépenses d'investissement liées aux projets de transformation des magasins comparativement au premier trimestre de l'exercice 2021.

Flux de trésorerie – Activités de financement

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 494,1 M\$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 295,5 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette variation s'explique principalement par le choix de la Société, au début de la pandémie de COVID-19, de ne racheter aucune action dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en raison des incertitudes découlant de la pandémie et de prélever au premier trimestre de l'exercice 2021 un montant supplémentaire totalisant 660,7 M\$ aux termes d'emprunts à court terme dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis et de la facilité de crédit (telle que définie ci-après). Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la Société a racheté des actions aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 283,4 M\$ dans le cadre de son offre de rachat de 2020-2021 (telle que définie ci-après) et a prélevé 139,3 M\$ aux termes d'emprunts à court terme.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se rapportent principalement aux investissements dans les projets de technologies de l'information et dans les nouveaux magasins.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2022, les dépenses d'investissement ont totalisé 30,4 M\$, comparativement à 48,0 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des dépenses d'investissement liées aux projets de transformation des magasins.

Ressources en capital

La Société tire de ses activités d'exploitation des flux de trésorerie suffisants pour financer sa stratégie de croissance prévue au Canada et en Amérique latine, assurer le service de sa dette et verser des dividendes aux actionnaires. Au 2 mai 2021, la Société disposait d'une encaisse de 49,1 M\$ et d'un montant disponible de 799,2 M\$ aux termes de sa facilité de crédit, dont une tranche de 138,8 M\$ était réservée pour garantir les montants en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

La capacité de la Société de payer le capital et les intérêts sur sa dette, de la refinancer, ou de générer des fonds suffisants pour financer les dépenses d'investissement et les placements prévus, dépendra de sa performance future, laquelle, dans une certaine mesure, sera tributaire de la conjoncture économique, de facteurs d'ordre financier, de la concurrence, du cadre législatif et réglementaire et d'autres facteurs qui sont indépendants de sa volonté.

La Société n'est pas admissible aux programmes de soutien créés par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Au Canada, la Société a versé les loyers à payer aux propriétaires, en totalité et en temps voulu, pour l'ensemble des magasins (y compris ceux qui ont été temporairement fermés), les entrepôts et son siège social.

À moins de nouvelles circonstances extraordinaires découlant de la pandémie de COVID-19, compte tenu de la vigueur actuelle du résultat de la Société, la direction croit que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ainsi que l'encaisse et le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit permettront à la Société de combler ses besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation.

La Société avait un fonds de roulement négatif de 438,4 M\$ au 2 mai 2021, comparativement à un fonds de roulement négatif de 220,8 M\$ au 31 janvier 2021, par suite de la prise en compte dans les passifs courants des billets non garantis de premier rang échéant au cours des 12 prochains mois. La Société a affecté le produit net tiré de l'émission des billets à taux fixe à 1,505 %, le 18 septembre 2020, au remboursement du capital total de 300,0 M\$ des billets à taux variable de série 3 échus le 1^{er} février 2021, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise. De plus, la Société prévoit refinancer les billets à taux fixe à 2,337 % échéant le 22 juillet 2021 en émettant de nouveaux billets à long terme avant la date d'échéance. La Société est bien perçue par les agences de notation.

Les hypothèses de la Société concernant ses besoins en liquidités futurs et ses possibilités de refinancement pourraient se révéler inexactes, et les fonds auxquels les sources décrites aux présentes lui donnent accès pourraient ne pas être suffisants pour lui permettre d'assurer le service de sa dette et de pourvoir au règlement de toute charge imprévue.

Billets non garantis de premier rang

Les titres de créance à long terme en cours se composent des éléments suivants :

	2 mai 2021 \$	31 janvier 2021 \$
Billets non garantis de premier rang portant intérêt comme suit :		
Taux annuel fixe de 1,505 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 20 septembre 2027 (les « billets à taux fixe à 1,505 % »)	300 000	300 000
Taux annuel fixe de 3,55 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 6 novembre 2023 (les « billets à taux fixe à 3,55 % »)	500 000	500 000
Taux annuel fixe de 2,203 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 10 novembre 2022 (les « billets à taux fixe à 2,203 % »)	250 000	250 000
Taux annuel fixe de 2,337 %, payable en versements semestriels égaux, échéant le 22 juillet 2021 (les « billets à taux fixe à 2,337 % » et, collectivement avec les billets à taux fixe à 1,505 %, les billets à taux fixe à 3,55 % et les billets à taux fixe à 2,203 %, les « billets à taux fixe »)	525 000	525 000
Taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 3 mois (CDOR) majoré de 27 points de base, payable trimestriellement, remboursés le 1 ^{er} février 2021 (les « billets à taux variable de série 3 »)	-	300 000
Moins les frais d'émission des titres de créance non amortis	(5 735)	(6 151)
Intérêt à payer sur les billets à taux variable de série 3 et les billets à taux fixe (collectivement, les « billets non garantis de premier rang »)	15 179	8 051
	<u>1 584 444</u>	<u>1 876 900</u>
Partie courante (y compris les billets à taux fixe à 2,337 % échéant le 22 juillet 2021, les frais d'émission de titres de créance non amortis et l'intérêt à payer sur les billets non garantis de premier rang)	<u>(540 063)</u>	<u>(832 821)</u>
	<u>1 044 381</u>	<u>1 044 079</u>

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des billets non garantis de premier rang au 2 mai 2021 et au 31 janvier 2021. La juste valeur des billets non garantis de premier rang est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2 mai 2021		31 janvier 2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets à taux fixe				
Billets à taux fixe à 1,505 %	298 989	290 520	300 089	300 660
Billets à taux fixe à 3,55 %	506 363	530 550	501 716	537 250
Billets à taux fixe à 2,203 %	252 283	255 275	250 856	257 000
Billets à taux fixe à 2,337 %	528 297	527 100	525 127	529 725
Billets à taux variable				
Billets à taux variable de série 3	-	-	300 566	300 030
	<u>1 585 932</u>	<u>1 603 445</u>	<u>1 878 354</u>	<u>1 924 665</u>

Convention de crédit

Le 14 février 2020, la Société et les prêteurs ont conclu la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour (la « troisième convention de crédit ») qui reflète les modifications qu'il a été convenu d'apporter à la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour, notamment l'ajout d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable, la facilité D, d'un montant de 300,0 M\$, qui sera disponible jusqu'au 30 septembre 2021. Cette facilité supplémentaire fait passer le total des engagements au titre des facilités de crédit renouvelables (collectivement, la « facilité de crédit ») de 500,0 M\$ à 800,0 M\$. La facilité sert de garantie de liquidités aux fins du remboursement des billets de trésorerie américains émis à l'occasion dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis.

Le 9 mars 2021, la Société et les prêteurs ont conclu une troisième convention de modification de la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour afin de reporter la date d'échéance de la facilité B et de la facilité C du 29 septembre 2022 au 29 septembre 2023. La facilité A de 250,0 M\$ est disponible jusqu'au 27 septembre 2024.

Aux termes de la troisième convention de crédit, la Société peut, dans certaines circonstances et sous réserve de l'obtention d'engagements supplémentaires de la part des prêteurs existants ou d'autres institutions admissibles, demander des augmentations portant le montant total disponible aux termes des facilités engagées, y compris les engagements existants, à 1 500,0 M\$.

La facilité de crédit reste cautionnée par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc. (collectivement, avec la Société, les « parties garantissant l'emprunt »). La troisième convention de crédit est assortie de clauses restrictives qui, sous réserve de certaines exceptions, limitent la capacité des parties garantissant l'emprunt de faire notamment ce qui suit : contracter, prendre en charge ou autoriser des dettes de premier rang ou des privilèges; réaliser des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs ou des opérations de cession-bail; changer la nature de leurs activités et effectuer certaines opérations avec des sociétés du même groupe. La troisième convention de crédit limite également la capacité de la Société de faire ce qui suit en cas de défaut aux termes de la convention : procéder à des prêts; déclarer des dividendes et faire des paiements relatifs à des participations en actions ou racheter de telles participations.

La troisième convention de crédit oblige la Société à respecter, sur une base trimestrielle et consolidée, un ratio minimal de couverture des intérêts et un ratio maximal d'endettement. La Société a la possibilité d'effectuer des emprunts en dollars canadiens et américains.

Au 2 mai 2021, aucun montant n'était en cours aux termes de la facilité de crédit, mais des lettres de crédit avaient été émises pour l'achat de stocks totalisant 0,8 M\$. Au 2 mai 2021, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

Emprunts à court terme

Le 18 février 2020, la Société a annoncé l'établissement d'un programme de billets de trésorerie aux États-Unis par voie de placement privé, s'appuyant sur les dispenses d'inscription et d'obligations relatives au prospectus en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables (le « programme de billets de trésorerie aux États-Unis »).

Aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis, la Société peut émettre, à l'occasion, des billets de trésorerie non garantis dont l'échéance est d'au plus 397 jours à compter de la date d'émission (les « billets de trésorerie américains »). Le montant en capital total des billets de trésorerie américains en cours aux termes du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ne peut en aucun temps dépasser 500,0 M\$ US. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour convertir en dollars canadiens le produit net tiré de l'émission des billets de trésorerie américains et affecte ce produit aux fins générales de l'entreprise.

Les billets de trésorerie américains sont des obligations non garanties directes de la Société et occupent le même rang que toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de la Société. Les billets de trésorerie américains sont cautionnés par Dollarama S.E.C. et par Dollarama GP Inc., filiales entièrement détenues par la Société.

Au 2 mai 2021, le montant des billets de trésorerie américains en cours se chiffrait à 113,0 M\$ US (138,8 M\$) (274,0 M\$ US (385,5 M\$) au 3 mai 2020).

Obligations contractuelles, arrangements non comptabilisés et engagements

Le tableau suivant présente une analyse des passifs financiers non dérivés de la Société, selon un classement des échéances en fonction de la période à courir entre la date de l'état de la situation financière et la date d'échéance contractuelle. Les montants ci-dessous sont ceux des flux de trésorerie non actualisés contractuels au 2 mai 2021. Les dettes d'exploitation et charges à payer ne tiennent pas compte des passifs non liés à des contrats (comme les passifs d'impôt découlant d'exigences réglementaires imposées par les gouvernements).

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	188 685	-	-	-	188 685
Dividendes à verser	15 501	-	-	-	15 501
Obligations locatives ⁽¹⁾	73 768	175 016	787 866	803 369	1 840 019
Remboursement de capital sur :					
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	-	-	300 000	300 000
Billets à taux fixe à 3,55 %	-	-	500 000	-	500 000
Billets à taux fixe à 2,203 %	-	-	250 000	-	250 000
Billets à taux fixe à 2,337 %	525 000	-	-	-	525 000
Billets de trésorerie américains	139 626	-	-	-	139 626
Versements d'intérêts sur :					
Billets à taux fixe à 1,505 %	-	4 515	18 060	6 773	29 348
Billets à taux fixe à 3,55 %	8 875	8 875	35 500	-	53 250
Billets à taux fixe à 2,203 %	2 754	2 754	5 507	-	11 015
Billets à taux fixe à 2,337 %	6 135	-	-	-	6 135
	<u>960 344</u>	<u>191 160</u>	<u>1 596 933</u>	<u>1 110 142</u>	<u>3 858 579</u>

⁽¹⁾ Représentent les loyers annuels de base et les autres montants payés aux propriétaires qui sont fixes ou qui varient en fonction d'un indice ou d'un taux.

Le tableau ci-dessous résume les arrangements non comptabilisés, les lettres de crédit ainsi que les engagements de la Société au 2 mai 2021.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Lettres de crédit	538	130	137	-	805

Outre les lettres de crédit, la Société n'est assujettie à aucun autre arrangement ou engagement non comptabilisé.

Instruments financiers

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des colliers à coût nul pour atténuer le risque inhérent aux fluctuations du dollar américain par rapport au dollar canadien, ainsi que des contrats à terme sur obligations pour atténuer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de gestion des risques et sont désignés comme instruments de couverture d'achats de marchandises prévus ou comme instruments de couverture des emprunts en dollars américains convertis en dollars canadiens dans le cadre du programme de billets de trésorerie aux États-Unis ou, dans le cas des contrats à terme sur obligations, comme instruments de couverture des taux d'intérêt pour les émissions d'obligations futures.

La couverture du risque de change comporte un risque d'illiquidité et, dans la mesure où le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si les achats aux taux couverts se traduisaient par des marges moins élevées que si ces achats avaient été faits au taux du jour. La couverture du risque de taux d'intérêt comporte également un risque d'illiquidité et, dans la mesure où les taux d'intérêt diminuent, les ententes de couverture pourraient avoir pour effet de limiter ou de réduire le rendement total de la Société si l'émission de billets à des taux couverts se traduisait par des marges moins élevées que si ces billets avaient été émis au taux du jour.

La Société a conclu des dérivés de vente à terme d'obligations en mai 2021 pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt lié au refinancement des billets à taux fixe à 2,337 % échéant le 22 juillet 2021. Ces dérivés ont également été désignés comme instruments de couverture et comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global puis sera reclassée en résultat net au cours de la période où les paiements d'intérêts couverts seront comptabilisés en résultat net. Le risque couvert s'entend de la variabilité des flux de trésorerie liés au taux d'intérêt nominal payé sur les titres de créance à émettre qui découle des fluctuations du taux d'intérêt de référence en dollars canadiens. Le taux d'intérêt de référence en dollars canadiens s'entend du rendement interpolé de la courbe des taux des obligations du gouvernement du Canada pour une échéance correspondant au titre de créance prévu. Les flux de trésorerie liés à l'écart de crédit prévu des obligations par rapport au taux de référence en dollars canadiens ne sont pas désignés comme faisant partie de la relation de couverture.

La Société documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, tout comme les objectifs et stratégies de gestion du risque qui sous-tendent ces opérations de couverture. Les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont constatés à la juste valeur, laquelle est établie au moyen des cours du marché et d'autres données observables.

Pour une description des instruments financiers dérivés de la Société, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021 et aux notes 3 et 14 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2021.

Transactions entre parties liées

Baux immobiliers

Au 2 mai 2021, la Société louait 19 magasins, cinq entrepôts, ainsi que son siège social auprès d'entités contrôlées par la famille Rossy, aux termes de baux à long terme. Les paiements de loyers associés à ces baux conclus avec des parties liées sont évalués au coût, qui correspond à la juste valeur, soit le montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.

Au 2 mai 2021, le montant total des obligations locatives à payer à des entités sous le contrôle de la famille Rossy s'élevait à 40,7 M\$ (44,1 M\$ au 31 janvier 2021).

Les frais de location facturés par des entités contrôlées par la famille Rossy et dont ne tiennent pas compte les obligations locatives ont totalisé 1,8 M\$ pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021 (1,7 M\$ pour la période close le 3 mai 2020).

Dollarcity

En 2013, Dollarama International, filiale entièrement détenue par la Société, a conclu la convention de licence et de services. Au 2 mai 2021, la créance à recevoir de Dollarcity pour les produits vendus, les actifs sous licence et les services fournis aux termes de la convention de licence et de services totalisait 17,5 M\$ (14,8 M\$ au 31 janvier 2021), et ce montant est garanti en partie par une lettre de crédit jusqu'à concurrence de 10,0 M\$ US (12,3 M\$) (10,0 M\$ US (12,8 M\$) au 31 janvier 2021). Pour le premier trimestre clos le 2 mai 2021, les produits vendus à Dollarcity qui sont expédiés directement à partir des entrepôts de la Société se sont établis à 8,2 M\$ (4,7 M\$ pour la période close le 3 mai 2020).

Aux termes de la convention entre actionnaires datée du 14 août 2019, les actionnaires fondateurs de Dollarcity ont une option de vente selon laquelle ils peuvent exiger, dans certaines circonstances, que Dollarama International rachète les actions de Dollarcity qu'ils détiennent à la juste valeur de marché. Ce droit peut être exercé dans le cours normal des activités à compter du 1^{er} octobre 2022, sous réserve de seuils relatifs à la taille de la transaction, de seuils d'actionnariats obligatoires et de périodes de blocage, entre autres conditions et restrictions. Ce droit pourrait aussi être exercé lorsque surviennent certains événements extraordinaires, notamment un changement de contrôle de la Société et la vente de Dollarcity.

Nouvelles normes comptables

Nouvelles normes comptables annoncées mais non encore adoptées

Le 31 mars 2021, l'IASB a prolongé de 12 mois la disponibilité de la mesure de simplification établie en mai 2020 qui dispense les locataires d'évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue une modification de bail. Les modifications de 2021 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2021 et l'application anticipée est permise. L'application de la mesure de simplification et sa prolongation n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

Estimations et jugements comptables critiques

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui nécessitent de faire appel au jugement et qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Les estimations et autres jugements font l'objet d'une réévaluation constante. Ils sont fondés sur l'expérience de la direction et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés à l'aide des estimations et des jugements comptables critiques décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2021.

Risques et incertitudes

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Les principaux risques et incertitudes qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société et dans sa notice annuelle de l'exercice 2021 (qui peuvent tous deux être consultés sur le site de SEDAR au www.sedar.com) et sont regroupés dans les catégories suivantes :

- risques liés aux activités d'exploitation;
- risques financiers;
- risques de marché;
- risques liés aux ressources humaines;
- risques liés à la technologie;
- risques liés à la stratégie et à la structure juridique;
- risques liés à la poursuite des activités;
- risques juridiques et réglementaires.

La Société gère ces risques de façon continue et s'est dotée de lignes directrices dans le but d'atténuer ces risques de manière à réduire leur incidence financière. Elle souscrit également une garantie d'assurance complète, à coût raisonnable, qui la protège contre la plupart des événements assurables. De plus, la Société recueille et analyse régulièrement des données économiques et des informations sur ses concurrents, et la haute direction tient compte des résultats de ces analyses au moment de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. La Société ne peut toutefois garantir que les lignes directrices élaborées et les mesures prises donneront le résultat escompté.

Contrôles et procédures et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période comptable commençant le 1^{er} février 2021 et se terminant le 2 mai 2021 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Dividende

Le 9 juin 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un dividende en trésorerie trimestriel à l'intention des porteurs d'actions ordinaires de 0,0503 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 6 août 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juillet 2021. Le dividende est désigné comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt du Canada.

Le versement de chaque dividende trimestriel demeure assujéti à la déclaration du dividende en question par le conseil d'administration. Le montant réel de chaque dividende trimestriel ainsi que les dates de déclaration, d'inscription et de versement demeurent à la discrétion du conseil d'administration.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 3 juillet 2020, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et l'obtention de l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour racheter, aux fins d'annulation, au plus 15 548 326 actions ordinaires, soit 5,0 % des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture des marchés, le 30 juin 2020, au cours de la période de 12 mois allant du 7 juillet 2020 au 6 juillet 2021 (l'« offre de rachat de 2020-2021 »).

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, un total de 4 935 573 actions ordinaires ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre de rachat de 2020-2021 à un prix moyen pondéré de 57,41 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 283,4 M\$.

Données sur les actions

Le capital-actions en circulation de la Société est constitué d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé.

Au 8 juin 2021, 305 599 156 actions ordinaires étaient émises et en circulation. En outre, il y avait 4 357 200 options émises et en cours au 8 juin 2021, chacune pouvant être exercée pour acquérir une action ordinaire. En supposant l'exercice de toutes les options en cours, il y aurait eu 309 956 356 actions ordinaires émises et en circulation après dilution au 8 juin 2021.

Autres informations

D'autres informations concernant la Société, dont sa plus récente notice annuelle, sont disponibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société est une société ouverte inscrite à la TSX sous le symbole « DOL ».